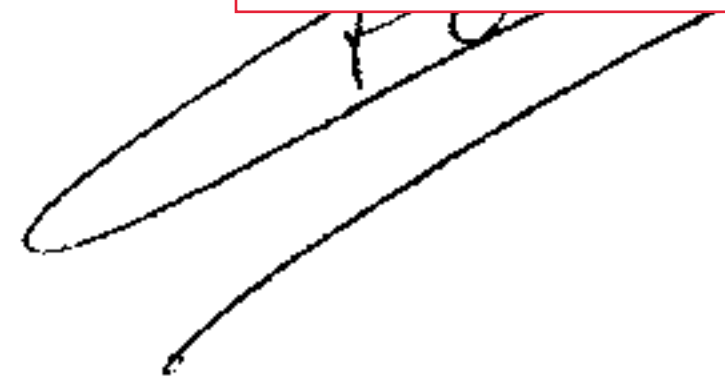


08 AOUT 2013

**Monsieur le Président du Comité
National, Monsieur Hubert Carre,**

**Veillez trouvez ci-joint une copie d'une lettre
envoyée à Mr l'administrateur des Affaires
Maritimes de Bayonne Monsieur Vaslin.**



Capbreton le 1 août 2013



**A l'attention de Monsieur l'Administrateur des
Affaires Maritimes de Bayonne**

Monsieur Vaslin la Pêche Maritime va mal et de plus en plus mal.

A qui la faute ?

Actuellement deux gros problèmes sont d'actualité :

Le thon rouge

Le saumon d'Atlantique (truite de mer, alose)

Premier problème : le THON ROUGE soit disant disparu, il y a encore 5 ans mon bateau en attrapé 3 par an au filet et l'on pouvait le vendre. Il faut dire que l'idéologie c'est de pêcher le thon à l'hameçon, mais voilà qu'il s'est multiplié et nos prises accessoires se sont multipliées et tout thon rouge pêché au filet droit doit être rejeté (mort).

En 2012 mon bateau a fait 2 à 3 000 kg de rejet pour la période de juillet à octobre.

En 2013 les rejets sont à multiplier par 5 ou 6. Au 31 juillet on est à plus de 3 000 kg.

Je n'ose pas faire le calcul si tous les fileyeurs font la même chose que nous. On détruit tous les jours entre 15 et 40 poissons de plus de 10 kg à 10€ le kg en criée faites le compte.

Il est impensable qu'à l'époque ou l'on vit personne ne réagit (les rejets sont marqués sur nos logbooks (journal de bord) tous les jours. On est en train de détruire la ressource par idéologie alors que des personnes sont en grande difficulté financière.

Puisque le thon est soit disant en danger, alors déduisons au moins du quota tous ces rejets.

En 2013 si ça continue comme maintenant mon bateau va faire plus de 5 000 kg de rejets

5 000 kg x 10€ = 50 000€

Qui va réagir ? Il faut que ce soit un pêcheur qui soulève le problème et l'administration dans tout cela ?

Pensez que si 10 bateaux font la même destruction que nous plus de 50 tonnes seront jetées.

Je suis écoeuré de ce système et nos marins aussi.

Deuxième problème : le saumon d'Atlantique (truite de mer, alose)

Il y a 3 ans on prenait accidentellement 10 saumons dans toute la saison de mai à août et on le vendait 40€ le kg.

D'après un décret remis en route depuis 2 ans toute prise accidentelle doit être rejetée, car le saumon est en voie de disparition d'après les pêcheurs amateurs. Il faut dire que le saumon c'est comme le thon « le poisson est mort dans les filets. Mais voilà que cette année 2013 sans doute grâce à la qualité de l'eau de l'adour les prises accessoires se sont multipliées par 15.

Des saumons il y en a partout de la côte à 2 M que ce soit au Sud (Labenne) ou vers le Nord (Messanges), Comptez combien nous détruisons et ça personne s'en inquiète, pas même les pêcheurs plaisanciers du gave ou leur association alors que tout le monde en parle.

Ou va-t-on Monsieur l'Administrateur, on s'en voit à ramener 1 000€ de poissons par jour et on en jette entre 2 et 4 000€.

Nos matelots ne comprennent plus rien et la situation va devenir ingérable.

J'espère que vous comprendrez ma colère à travers ces lignes et je me tiens à la disposition de celui qui voudra voir sur les vidéos et les photos ce que la bêtise humaine nous oblige à faire.

Nous sommes des pêcheurs professionnels et nous voulons que la ressource maritime continue à faire vivre nos marins et leurs familles, nous voulons pêcher et non détruire bêtement. Valorisons au moins nos prises de pêche !

Je vous vous d'agrée Monsieur L'administrateur l'assurance de mes salutations distinguées.

Ps : J'en profite pour dire que j'ai mis 8 700€ de filets neufs début juillet et qu'ils tous déchirés par les thons. Qui va nous rembourser les filets ?

Copie jointe à :

Monsieur le président du Comité National

Mr Hubert Carre

134, avenue de Malakoff 75116 Paris

Monsieur Le Préfet Maritime Préfecture Maritime

29240 Brest

Monsieur le Député Jean Pierre Dufau

Président du Sivom

40130 Capbreton

Monsieur le Directeur de l'OP quai Pascal Elissalt BP 328

64500 Ciboure

Monsieur le Président du Comité Local

12, quai Pascal Elissalt

64500 Ciboure

**Veillez trouver ci-joint la liste des bateaux
du Port de Capbreton qui cautionnent le
contenu de cette lettre :**

L'Accalmie

Le Petit Loup

Le P'tit Tom

Le Chipiron

Le Joker

Le Toune

Angoa

Sirius